SPSH
Côte Sud
Sauvegarde & Perspectives Soorts-Hossegor

Flash Info N° 70

25 avril 2025

Désensablement du lac : les engagements de MACS



Photo mai 2023 ©photo SPSH - Depuis, l'état d'ensablement du lac s'est encore détérioré

Nous vous informions dans notre Flash info n° 69 de mars 2025, des perspectives peu volontaristes de nos élus sur les volumes de sable à draguer d'ici la fin de l'arrêté préfectoral autorisant l'entretien du lac (mai 2028).

La canalisation reliant les plages lacustres et marines est installée mais qu'en est-il de son utilisation ?

Pour clarifier le calendrier et les objectifs de volume de sable à sortir, nous avons rencontré le 16 avril dernier, le Président de MACS accompagné des Maires de Capbreton et de Soorts-Hossegor.

Nous attendions de cette réunion plusieurs engagements :

- que MACS confirme qu'il y aura bien deux opérations de désensablement, fin 2025 et fin 2027 avec des volumes d'extraction plus conséquents qu'initialement annoncés, ce qui sera le cas avec a priori un objectif déclaré entre 10 000 et 15 000 m^3 par opération ;

- que MACS nous donne un calendrier précis sur les différentes étapes de l'organisation et de la réalisation du désensablement prévu cet automne (octobre – novembre). Nous ne l'avons pas encore obtenu mais nous avons demandé la communication du résultat des phases préparatoires (analyses sédimentaires, cahier des charges marchés de travaux, choix des entreprises, planning chantier…). La méthode privilégiée du transfert du sable entre le pelletage mécanique dans le lac et la plage lacustre des Chênes Lièges est l'utilisation d'un tapis roulant à l'identique de la modeste opération expérimentale réalisée début 2023 et qu'il faudra nécessairement optimiser ;
- que MACS lance au plus tôt la préparation d'un nouvel arrêté préfectoral. Son Président l'a confirmé et a demandé à ses équipes d'organiser une réunion de lancement d'étude en invitant toutes les parties prenantes dont SPSH et les différentes associations. Ceci étant, nous n'avons pas obtenu de calendrier de mise en œuvre.

A priori, MACS privilégiera l'obtention d'une autorisation de prélèvement par drague aspiratrice plutôt que par pelle mécanique, seul mode de prélèvement selon SPSH qui permette de simplifier le transfert hydraulique et de réduire significativement les coûts.

En conclusion, la réalisation de ce programme de dragage d'ici fin 2027 devrait donc permettre de sortir entre 20 000 et 30 000 m^3 de sable, ce qui reste tout de même très modeste en regard des entrées de sable estimées à environ 100 000 m^3 sur ces 8 années depuis 2020.

Le Président de MACS nous a assuré que « *le lac est et a toujours été un enjeu majeur pour la communauté de communes* ».
SPSH a eu plaisir à l'entendre et ne manquera pas de le rappeler à nos élus le cas échéant.



Photo mai 2023 ©photo SPSH